

Managers, soyez le relais de la politique sécurité

Code produit : 2MS

FINALITE DE LA FORMATION

Permettre à l'encadrement de développer un comportement « réflexe sécurité » afin de mettre en œuvre une véritable dynamique Prévention au sein de l'entreprise

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Sensibiliser l'encadrement de 1er niveau à leur rôle déterminant quant à la conduite et à l'application de la politique sécurité dans l'entreprise
- Acquérir les connaissances et les outils pour leur permettre de : concourir activement au management de la sécurité, gérer efficacement les risques et la protection des personnes et des biens, contrôler l'application des consignes

PUBLIC CONCERNE/EMPLOI VISE

Chef d'équipe, chef d'atelier, cadre, chef de service

PREREQUIS

Aucun

MODALITES

Durée : 14 heures /2 jours

Type : Présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques : Pédagogie active eu égard à l'expérience des participants

Remise d'une documentation à chaque stagiaire en version numérique

Validation des acquis : QCM, tour de table, observation, ...

Sanction de la formation : Certificat de réalisation

Profil de l'intervenant : Formateur spécialisé dans le domaine

Présentation et commentaires des statistiques de la CARSAT en matière d'accidents du travail

L'essentiel de la réglementation en matière de sécurité dans l'entreprise

- Le code du travail
- Les principes généraux de prévention (art. L.4121-2 du code du travail)
- La loi, les décrets, les circulaires d'application
- Les principaux textes applicables
- Formation à la sécurité
- Obligation de prévention
- Les recommandations, les normes, la jurisprudence
- La responsabilité pénale et civile en cas d'accident du travail grave

Rôle de l'encadrement dans le management de la sécurité

- L'engagement de la Direction, rôle et missions de la hiérarchie
- Définition du rôle au sein de la fonction sécurité
- Attributions et missions
- Délégation de pouvoirs

Les acteurs de la prévention : désignation et rôle dans la prévention des risques et le management de la sécurité

- Rôle et missions : Contrôleur CARSAT, Inspecteur du travail, Médecin du travail, Anact, OPPBTP

Les connaissances essentielles en matière de prévention des risques (Liste non exhaustive)

- Risque de chute de plein pied
- Risque de chute de hauteur
- Risque lié à la manutention manuelle
- Risque lié à la manutention mécanique
- Risque lié à la manutention de produits dangereux
- Risque lié aux circulations et aux déplacements
- Risque lié aux travaux en hauteur
- Risque lié aux machines et aux outils
- Risque et nuisance liés au bruit
- Risque lié aux produits, aux émissions et aux déchets
- Risque d'incendie, d'explosion
- Risque lié à l'électricité
- Risque lié au stockage de matières dangereuses
- Risques psychosociaux

Les principales vérifications périodiques obligatoires relatives aux :

- Atmosphères de travail
- Equipements sous pression
- Appareils et accessoires de levage
- Chariots automoteurs
- Bruits
- Eclairages et électricité
- Equipements de protection individuelle
- Matériels d'incendie...

Nos responsables pédagogiques et intervenants sont des experts reconnus dans leur métier.

Certification AFNOR selon le référentiel ISO 9001.